

LA PLATEFORME UNIVERSITAIRE

Avant de laisser la parole au vice-président universitaire de l'UNEF qui va rendre compte du travail de la commission au congrès, nous avons pensé intéressant de citer quelques interventions de différentes A.G.E. sur un ou deux problèmes, ceci pour tenter de faire revivre l'atmosphère de l'assemblée générale où les positions les plus variées s'affrontent et se confrontent.

ESOTERISME OU ANALYSE CONSTRUCTIVE

« Je constate que de très nombreuses associations ne s'expriment pas. Cela est grave, et je voudrais que le texte qui sera adopté soit celui d'une bonne partie du congrès.

« Nous avons eu dès le début de la commission l'impression que certaines A.G.E. se réfugiaient derrière des slogans vagues et mai définis. »

« S'il est une commission du congrès qui a eu une participation massive et un travail productif, c'est bien la commission universitaire. La commission a singulièrement avancé en faisant la critique systématique de la pratique syndicale de certaines A.G.E. Il serait vain de vouloir revenir en arrière sous prétexte que les débats sont quelquefois théoriques. »

LES PROBLEMES DE L'INTERSYNDICALISME

« Il est difficile de poser les problèmes du devenir professionnel dans toutes leurs dimensions si nous n'avons aucune pratique intersyndicale. »

« Il faut dépasser ces contradictions en poussant les centrales syndicales à travailler sur les problèmes que pose l'enseignement. »

« La stratégie qui fonde toute l'action de l'UNEF est contradictoire, à peu de choses près, avec la stratégie qui fonde l'action des syndicats ouvriers et enseignants. »



LA PLATEFORME UNIVERSITAIRE

SITUATION DU TRAVAIL DE LA COMMISSION UNIVERSITAIRE

Les travaux de la commission universitaire devaient avoir une importance particulière dans le déroulement du congrès.

Cela était évident après le vote du rapport moral du Bureau sortant qui confirmait l'orientation prise depuis l'an dernier. Mais on savait aussi que le mouvement, s'il voulait, comme l'avait demandé avec force la plupart des A.G.E. qui sont intervenues lors de la discussion du rapport moral, aller dans le sens d'un approfondissement de l'orientation universitaire, devait réduire certaines ambiguïtés qui étaient demeurées à Dijon et que les assemblées générales de juillet, de septembre et de décembre avaient peut-être accentué, et essayer de lever un certain nombre d'obstacles qui auraient risqué d'hypothéquer lourdement tant la réflexion que l'action de l'année prochaine. Nous avons, au cours de l'année qui vient de s'achever, essuyé quelques échecs, l'opération G.T.U. n'a certes pas eu les effets que le congrès de Dijon et l'assemblée générale de juillet attendaient d'elle ; elle n'a pas permis une implantation syndicale plus profonde ni la remise en question par l'ensemble des étudiants de l'enseignement qu'ils subissaient. L'action revendicative, cette année, ne nous a pas permis de poser concrètement les problèmes qui sont ceux de l'enseignement supérieur ; elle a, dans bien des cas, dû s'appuyer sur le malaise qu'on rencontre à chaque rentrée dans presque toutes les facultés et qui était particulièrement sensible en octobre dernier. Et sans doute, par exemple, la grève de novembre a-t-elle permis à ce malaise de s'exprimer aux yeux de tous, mais l'assemblée générale des 1er et 2 décembre témoignait que nous n'avions pas été capables, au cours de cette action,

de faire avancer beaucoup la prise de conscience des causes profondes de ce malaise. Nous disions : à la racine de tout ceci il y a une crise de structures et il y a l'emploi de techniques pédagogiques dépassées qui finissent par exercer des contraintes aliénantes sur le milieu étudiant. Nos militants allaient, répétant ces formules ; et ils faisaient bien. Mais l'incapacité dans laquelle nous nous sommes trouvés de réagir collectivement devant l'institution d'une commission de « 18 sages » chargés de résoudre, à des fins que nous savions bien ne pas être celles des étudiants eux-mêmes, les problèmes qui avaient été posés par notre action de la rentrée, montrait clairement que nous n'avions peut-être pas beaucoup avancé !

LA CRISE DU DEUXIEME TRIMESTRE

La paralysie dont a souffert l'ensemble du mouvement en décembre et au début du second trimestre devait le confirmer. Il y avait rupture entre nos actions qui paraissent essentiellement de carences quantitatives perceptibles par tous (mais qui étaient déjà moins sensibles en janvier) et la signification que nous voulions leur donner. Cela a eu des conséquences graves pour le mouvement : pour maintenir l'unité de nos actions et de nos discours et, ultérieurement, lorsque les carences quantitatives qui étaient à l'origine de la participation de tous aux premières furent moins sensibles ; pour maintenir le tonus revendicatif et le justifier, il a fallu avoir recours à divers procédés. Certains se tournèrent vers l'intersyndicalisme : nos problèmes *devaient* être pris en charge par tous les syndicats ouvriers, enseignants ou paysans, même s'ils ne l'étaient pas effectivement, et les transformations que nous voulions faire aboutir devaient engager une action de toutes les couches laborieuses de la nation.

D'autres ne virent de solution que dans la politisation abstraite (1) du mouvement et dans l'affrontement direct et violent avec le pouvoir, seul moyen de montrer que nos actes étaient à la mesure de nos phrases. Mais c'était nous lancer dans des entreprises qui achopperaient toutes finalement sur des préalables politiques que nous nous serions imposés nous-mêmes et trop rapidement pour qu'ils puissent paraître surmontables. Il y eut des échecs. L'opinion publique et la grande masse des étudiants eurent une vision déformée de ce que nous voulions faire ; nous étions obligés de pousser la dissociation du « quantitatif » et du « qualitatif » jusqu'à les opposer, et par là, nous nous aliénions beaucoup de monde. Nous risquions d'apparaître comme les politiciens, plutôt que comme des politiques, et les revendications du syndicat de n'avoir qu'un caractère négatif et abstrait.

Les débats de la commission universitaire et de l'assemblée générale du congrès devaient permettre une critique de notre action passée — certains l'ont faite — et une mise au point sur la démarche du syndicat étudiant. Ils



auraient dû permettre aussi une définition des principales exigences fondamentales que le syndicat a à promouvoir (ici, malheureusement, il faut reconnaître que ces exigences ne sont encore que très floues ou trop générales) et des indications pour la pratique syndicale de base qui doit permettre l'accomplissement des démarches syndicales par tous, et pour la pratique que nous pouvons raisonnablement espérer avoir en commun avec les autres syndicats. On a pu constater, au cours des débats, que l'opposition traditionnelle des « majos », préférant se manifester ailleurs et par d'autres moyens que ceux que mettaient à sa disposition le syndicat, une certaine unité de principe s'était établie, les A.G.E. « mino » considérées jusque-là comme hostiles à la tendance « universitaire » se manifestaient plutôt par des appels à la prudence en ce qui concerne le rythme de la réflexion et par des tentatives, d'ailleurs très peu rationnelles, pour maintenir en même temps que la réflexion sur les problèmes universitaires, des actions de type traditionnel (journée nationale de revendication sur les bourses, par exemple : ce qui aurait pour effet de jeter la confusion dans le milieu en imposant une dichotomie artificielle réflexion, sensibilisation, action) que par une remise en cause des principes mêmes de notre orientation actuelle. Pourtant, trois nuances différentes se dégagent de la majorité universitaire. L'une insistait beaucoup sur la nécessité d'actions intersyndicales sur l'ensemble des problèmes de l'enseignement (tant primaire et secondaire que supérieur) et aurait pu aboutir enfin à différer la revendication sur l'allocation d'études (nuance plus spécialement représentée par l'A.G.E. de Strasbourg) ; l'autre (c'était la position apparemment défendue par beaucoup d'A.G.E. parisiennes) tendait à faire passer en premier lieu l'action revendicative sur la transformation du statut de l'étudiant (statut socio-économique et statut social, d'où les actions sur l'allocation d'études et peut-être sur le contrôle des étudiants sur l'enseignement). La troisième enfin (représentée principalement par le secteur universitaire du Bureau national sortant et par les E.N.S.) insistait plus particulièrement sur la nécessité pour le syndicat de promouvoir des exigences concernant les réformes de structures de l'Université et de réaliser des expériences (surtout en ce qui concerne les problèmes pédagogiques) qui confèreraient une certaine positivité préalable à l'action revendicative dans certains domaines.

UNITE REALISEE, MAIS NECESSAIRE APPROFONDISSEMENT

Il faut regretter ici que les débats des autres commissions qui dépendaient plus ou moins de résultats de celle-ci aient été souvent entravés par l'ignorance où étaient leurs membres du déroulement de la Commission universitaire et que celle-ci elle-même n'ait pas pu éviter dans bien des cas que s'instaure un dialogue entre deux ou trois

ténors dont était exclu l'ensemble des participants. Il a fallu, le plus souvent, diviser au maximum la commission en petits groupes pour avoir une participation valable et finalement des groupes d'études ont été nécessaires pour la rédaction des textes (texte d'orientation universitaire du mouvement ; plate-forme revendicative). Les inégalités de ton et d'approfondissement, parfois les contradictions que l'on rencontre entre les différentes parties du texte d'orientation sont dues au fait que la discussion n'a pas été assez approfondie pour permettre la résolution complète des divergences qu'on avait vu se dessiner au cours de la Commission. Il sera nécessaire que le Mouvement, au cours des mois qui viennent, approfondisse encore sa réflexion et réalise quelques expériences pratiques pour qu'une plate-forme revendicative plus précise que celle dont nous disposons puisse être élaborée pour la rentrée prochaine.

Il apparaît déjà que si la troisième nuance d'orientation avait l'avantage de pouvoir présenter une élaboration assez précise de la démarche qui devait être celle du syndicat et qui avait d'ailleurs été largement adoptée, ainsi que quelques indications sur la pratique syndicale de base à mettre en œuvre dans ce sens, elle s'est trouvée, ainsi que les deux autres, dans l'impossibilité de formuler de manière suffisamment précise les exigences fondamentales de l'U.N.E.F. en vue de la constitution d'une plate-forme minimale et d'avancer une plate-forme revendicative suffisamment concrète pour l'an prochain. Les ambiguïtés inhérentes aux limites de l'action intersyndicale n'ont pas été suffisamment résolues. Enfin, les dangers propres à la seconde nuance de pensée (celle mettant l'accent sur le statut de l'étudiant et sur sa transformation) s'ils ont été vivement ressentis par la majorité des A. G. E., n'ont pu faire l'objet de discussion véritable et le verdict à ce sujet n'a pu être prononcé que par une décision quelque peu bureaucratique et l'exclusion (peut-être nécessaire) de cette nuance de pensée de la direction nationale. Il semble que les différences entre la première et la troisième orientation puissent être rapidement résolues, mais l'approfondissement de l'orientation qui s'est dégagée du congrès ne sortira pas de la seule discussion entre ces deux nuances de pensée : il passera nécessairement par la coordination et l'impulsion de la réflexion et de la pratique de l'ensemble des A.G.E., aujourd'hui rétablies sur un pied d'égalité. Il est vrai que la participation de la plupart des A.G.E. provinciales au Bureau national peut en constituer un gage.

B. BESNIER.

(1) Nos actions ont toujours des implications politiques; encore faut-il, pour qu'elles aient un sens, que ces implications soient perçues et voulues par la grande masse, c'est-à-dire que la démarche qui va des objectifs partiels que nous mettons en avant aux conséquences politiques de ces revendications puisse être effectuée concrètement par tous.

(2) Il semble — les choses ne sont pas encore tranchées — qu'il s'agit d'accents mis différemment sur certains domaines ou phases de l'action plutôt que d'opposition ou de tendances différentes.

LA PLATEFORME UNIVERSITAIRE

DOCUMENT

Introduction politique aux exigences minimales que peut promouvoir le syndicat étudiant (extrait du texte d'orientation universitaire)

Trois attitudes sont possibles pour le syndicat étudiant :

— la première consisterait à élaborer rapidement, soit à partir d'un travail rigoureusement autonome, soit à partir d'un travail effectué en commun avec les syndicats enseignants et ouvriers, un contre plan décrivant une réforme démocratique idéale de l'université. Ce contre plan permettrait en fonction de la conjoncture politique :

— soit une action revendicative intersyndicale radicale en vue de l'aboutissement de la réalisation de ce projet de réforme (plate-forme maximale), ce qui impliquerait une situation où le potentiel revendicatif accumulé (volonté d'action de la grande masse) se double d'une claire prise de conscience par la masse des objectifs proposés et de la possibilité de les faire aboutir ;

— soit une série d'actions revendicatives à objectifs très partiels, mais s'effectuant de manière progressive et continue, en vue de l'obtention à la fois de réformes limitées et de succès partiels qui créeraient chez les militants et l'ensemble des adhérents les conditions (prise de conscience, volonté d'action) nécessaires à l'établissement d'un rapport de forces favorable. Dans la conjoncture politique actuelle, cette démarche ne saurait être la nôtre. D'abord parce qu'elle est techniquement irréalisable : nous n'avons pas nous-mêmes et les syndicats précités non plus, les moyens de réaliser pareil plan global de réforme démocratique de l'université. Ensuite, parce que, même si ces conditions techniques étaient réalisées, sous peine de n'être qu'une mystification, qu'en liaison avec une réforme démocratique de l'enseignement primaire et secondaire, et en liaison avec la transformation d'un certain nombre de conditions politiques et économiques : planification démocratique (c'est-à-dire contrôlée par les syndicats) de l'emploi, socialisation de la formation professionnelle et de la recherche, etc., toutes conditions qui exigeraient une transformation radicale des finalités de l'économie. Enfin, parce que pareil projet de réforme de l'enseignement supérieur, sous peine de donner lieu à des réformes partielles du gouvernement qui le détourneraient de son sens initial et qui conduiraient à une démobilisation de la masse, doit faire l'objet d'une approche mili-

tante, c'est-à-dire que la signification démocratique et les implications politiques de chacune de ces réformes doivent être l'objet d'une conscience claire et d'une volonté réelle de l'ensemble des étudiants et leurs alliés. Ces conditions sont actuellement irréalisables, en particulier du fait de la division syndicale chez les enseignants et les ouvriers, et la perception insuffisante par les syndicats ouvriers des problèmes actuels de l'université et de leurs implications politiques, et du fait qu'actuellement, dans le milieu étudiant, la volonté d'action est issue beaucoup moins d'une prise de conscience réelle d'une crise institutionnelle de l'université que d'un malaise dû à la fois à des carences matérielles (insuffisances de locaux, d'enseignants, etc.) et à la perception diffuse et mal exprimée de contraintes propres aux carences du système pédagogique encore en vigueur.

— La deuxième attitude consisterait en une réaction strictement défensive et négative du syndicat étudiant : on se contenterait par exemple, dans ce cas, de critiquer les méthodes non - démocratiques de l'élaboration des réformes gouvernementales (Commission des 18, décrets divers) d'une part, et d'autre part, de dénoncer les conséquences antidémocratiques les plus apparentes, les plus criantes de ces projets, c'est-à-dire :

1° le blocage social institué par les examens dans le recrutement de l'université :

2° les insuffisances budgétaires de l'éducation nationale qui produisent des dysfonctionnements à l'intérieur de l'université au détriment de ceux qui y travaillent (étudiants, professeurs, chercheurs). Cette attitude négative postule implicitement et arbitrairement que l'élévation du niveau de conscience, tant des étudiants que de ceux qui, à l'extérieur de l'université, devraient être cependant concernés par ces problèmes, est actuellement impossible. Elle risquerait de conduire à un immobilisme de la revendication syndicale et à une sclérose de la conscience politique du milieu étudiant.

Elle risquerait par ailleurs de donner lieu, de la part des responsables des dirigeants syndicaux, à des pratiques magiques tendant à donner une signification abstraitement et

artificiellement politique à des actions de caractère parfois corporatiste : ainsi de la revendication du contrôle étudiant quand elle n'est pas plaquée sur des actions nées de la situation de malaise induite par les carences matérielles ou quantitatives de l'université.

— La troisième démarche, qui semble devoir être la mieux adaptée à la situation politique actuelle, consiste à élever le niveau de conscience du milieu par la formulation des exigences fondamentales permettant des plates-formes minimales. Celles-ci doivent présenter le double avantage :

1° de comporter des objectifs partiels réalistes, qui soient perçus comme tels par les étudiants et qui, en particulier, confèrent une certaine positivité à la contestation syndicale (possibilités de réaliser des expériences-témoins) ;

2° de s'intégrer à une stratégie d'ensemble, c'est-à-dire de permettre le renouvellement de la contestation dans les mêmes conditions en découvrant à tous, lorsque ces objectifs sont atteints, à la fois la nécessité et la possibilité réelle de la revendication sur de nouveaux objectifs plus fondamentaux. Ceci implique, d'une part, la formulation par les responsables syndicaux de thèmes de critique et de revendications permanentes qui constituent moins des objectifs que des directives de recherche et d'action, et, d'autre part, l'élaboration sur le plan local ou disciplinaire, d'alternatives concrètes à des situations ressenties comme opprimentes. Le rôle du Congrès, des assemblées générales nationales et du Bureau National, doit se limiter à la formulation de ces thèmes de formulation et de critiques permanentes.

Ces thèmes portent sur trois domaines essentiels. D'abord la revendication de l'indépendance matérielle de l'étudiant et la possibilité pour lui, d'effectuer son travail universitaire à temps plein et dans les meilleures conditions. Ensuite une revendication portant sur le contenu de l'enseignement dispensé à l'université ; tant à partir d'exigences épistémologiques qu'à partir d'exigences économiques (formation professionnelle). Enfin, une revendication portant sur les méthodes de l'enseignement (exigences pédagogiques) et le mode de contrôle de l'acquisition des connaissances.